



© TOUFIK OULMI

LA MAJORITÉ MUNICIPALE

Pour faire face à la canicule : une planification locale, concrète et utile

Les épisodes de chaleur extrême ne sont plus exceptionnels. Ils s'installent durablement et nous imposent de repenser nos actions. Coup sur coup, en mai puis en juin, nous l'avons vécu de plein fouet.

Face au changement climatique, la municipalité a engagé dès le premier mandat en 2020 un Plan local d'adaptation au changement climatique ambitieux pour combler toutes les années de retard de l'héritage communiste.

Ainsi, nous avons végétalisé nos cours d'écoles, équipé nos salles de classe de stores haute performance et ventilateurs plafonniers, installé l'été des espaces fraîcheurs dans nos parcs et sur nos places, imposé au PLU 30 % de pleine terre pour désimperméabiliser les sols, planté 4 000 arbres, pensé nos futurs équipements avec des espaces climatisés...

Mais cela ne suffit plus.

Nous allons lancer le deuxième volet de notre Plan local d'adaptation au changement climatique au cours de ce second mandat.

Au moment où le débat national se concentre une nouvelle fois sur les équilibres budgétaires, il ne faudrait pas oublier une évidence : l'adaptation au changement climatique n'est pas une dépense de confort, c'est un investissement de protection. La réduction du Fonds vert envoie malheureusement un signal contradictoire aux collectivités, alors même qu'elles sont en première ligne face aux conséquences du dérèglement climatique.

Notre ville, aussi volontaire soit-elle, ne peut pas relever seule ce défi. Si nous prenons notre part, l'État doit prendre la sienne. La réussite de ce second volet de notre Plan local d'adaptation au changement climatique, suppose un accompagnement financier à la hauteur des enjeux, notamment pour adapter nos bâtiments communaux. Nous continuerons donc à

porter cette exigence auprès de l'État : les collectivités ont besoin de moyens durables pour protéger efficacement leurs habitants et leurs agents communaux.

En ce sens, nous remercions la Région qui vient de débloquer un fonds d'urgence de 2 millions d'euros pour les hôpitaux, les associations de solidarité et toutes les communes qui ont besoin d'équipements de rafraîchissement. Nous allons bien entendu nous saisir de cette opportunité financière.

En résumé, nous poursuivons notre engagement avec une planification locale, concrète et utile pour que notre ville soit plus résiliente, plus solidaire et mieux préparée aux défis climatiques.

LA MAJORITÉ MUNICIPALE



GROUPE LA FRANCE INSOUMISE - UNION POPULAIRE POUR CHOISY

Texte non transmis.



GROUPE POUR VIVRE MIEUX À CHOISY -
UNION DE LA GAUCHE COMMUNISTE, SOCIALISTE, ÉCOLOGISTE ET CITOYENNE

Centre municipal de santé : face à l'échec du Maire, répondons aux besoins des Choisyens.

Le verdict est tombé : à l'heure où nous écrivons ces lignes, la fermeture du Centre municipal de santé a été annoncée au 30 juin 2026. Le centre n'avait jamais connu une telle situation en 73 ans d'existence.

Depuis plus d'un an, nous alertions sur le risque de privatisation. Face à la très grande mobilisation des Choisyens, le Maire de droite avait d'abord fait machine arrière avant les élections et accepté notre proposition de reprise du centre par la municipalité, en régie directe.

Mais le Maire a proposé aux soignants de conserver le même poste... en étant moins payés! Après cette proposition inacceptable, aucun personnel ne souhaite rester, ce qui peut conduire à la fermeture.

Le 16 juin, le Maire affirmait en réunion publique que salarier des médecins constituait « une anomalie ». Le 18 juin, sur France 3, il réitérait en affirmant que

« 80% des médecins sont des libéraux ». C'est faux : sur 233 000 médecins en exercice en France, 133 000 sont salariés dont 104 000 à 100% et 29 000 exerçant en activité mixte.

Qu'une commune salarie des médecins est normal et possible. Plus de 200 villes gèrent des Centres de santé en régie en France, et la dynamique est à l'ouverture, pas à la fermeture ! Villejuif a ouvert son troisième Centre municipal de santé en 2024, Fontenay-sous-Bois en a inauguré un en octobre 2025 !

Alors pourquoi, là où le Maire de Choisy a échoué, d'autres réussissent ?

Le maire lui-même l'explique dans une vidéo du 8 juin 2026. Il aurait voulu recruter des médecins libéraux. Cela signifie en fait privatiser le centre et donc mettre fin à un service public garantissant des soins et des tarifs adaptés à tous. Un choix en fait incompatible avec un Centre public, ce

qui explique pourquoi l'ordre des médecins s'y oppose.

Le budget à engager pour le Centre municipal de santé représente moins d'1% des finances de la ville. S'il y avait une volonté politique, il serait toujours debout. Ce sont les Choisyens qui vont payer les conséquences de ce choix terrible. Nous avons besoin au contraire d'un plan de relance du service public de la santé, financé, budgété, crédible : pour cela, nous sommes au travail avec les Choisyens et les soignants.

**POUR VIVRE MIEUX À CHOISY
UNION DE LA GAUCHE COMMUNISTE,
SOCIALISTE, ÉCOLOGISTE ET CITOYENNE.
MATTHIEU BAUHAIN, THIERRY BALIAS,
MARTINE FOURNIAUD, AHLEM ZENATI.**

